

LES TRAVAUX DE FORMATION AMBITION 2020 FEUILLE DE ROUTE GENERALE Pour les membres des groupes de travail

Dans un rapport adopté par l'Assemblée Plénière le 24 juin 2010, la Région vous a proposé de placer l'élaboration du Contrat de plan régional pour le développement des formations (CPRDF) 2011-2014 dans le cadre d'une réflexion prospective à l'horizon 2020. Cette réflexion largement ouverte, qui s'articule avec l'élaboration du schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT), vise à identifier ce que seront les grandes tendances (démographiques, socio-économiques, technologiques et numériques, etc.) susceptibles d'affecter dans la région le champ éducation-formation. Il s'agit ainsi de construire des scénarii à dix ans sur l'évolution des besoins régionaux en la matière, des orientations et des propositions sur les réponses possibles.

La Région a souhaité animer cette réflexion en concertation avec l'Etat, et tous les acteurs régionaux de l'éducation et de la formation concernés sont invités à y participer, aux côtés de l'ORFE, ainsi que de grands experts ou des personnalités.

Les travaux de Formation Ambition 2020 sont donc :

1. Une réflexion à l'horizon 2020, pour aider à la décision politique
2. Une démarche participative, organisée autour de travaux thématiques.

La mise en place de **cinq groupes de travail (GT) et quatre sous-groupes de travail (sous GT)** vous est proposée :

- GT 1 Prospective 2020 : quelles formations pour quels emplois ?
- GT 2 Service public de l'orientation et accompagnement en région
- GT 3 Formation initiale, formation professionnelle, qualification professionnelle et alternance
 - sous GT schéma régional de l'enseignement supérieur
 - sous GT formations sanitaires et sociales
 - sous GT formations culturelles
- GT 4 Formation tout au long de la vie, sécurisation des parcours professionnels et VAE
- GT 5 Egalité d'accès à la formation
 - sous GT égalité femmes/hommes et lutte contre les discriminations

Objectifs

Chaque groupe, sur sa thématique, aura pour **mission** :

- de produire un diagnostic des enjeux pour le forum de décembre 2010 ;
- de proposer des orientations et des actions pour le forum du printemps 2011.

Chaque groupe de travail devra également prêter une attention particulière aux éléments suivants :

- prendre en compte le court terme (2011-2014) et les éléments prospectifs de long terme (2020). Le GT1 « Prospective 2020 : quelles formations pour quels emplois ? » amènera des éléments généraux à l'horizon 2020 dont chaque groupe devra s'alimenter ;
- prendre en compte les différentes échelles géographiques (approche régionale et approche par bassin d'emploi¹) ;
- intégrer la préoccupation du développement durable ;
- intégrer une approche genre « femmes/hommes ».

Pilotage

En termes de **pilotage**, quatre personnes constituées en équipe de pilotage animeront les groupes de travail selon les rôles suivants :

- **Le président / la présidente :**
 - préside le groupe de travail,
 - fixe le cadre du groupe de travail selon les modalités les plus appropriées pour répondre aux objectifs,
 - est garant du livrable final,
 - décide, arbitre à partir des alertes formulées par les acteurs,
 - valide la présence d'un expert.
- **Le rapporteur / la rapporteure :**
 - gère le groupe en accord avec le président et identifie les étapes nécessaires, en collaboration avec le technicien du Conseil régional,
 - veille au respect du déroulement des réunions dans le cadre fixé par le calendrier, et suit l'avancement des travaux,
 - rédige les éléments de synthèse, en collaboration avec le technicien du Conseil régional.
- **L'expert / l'experte, la personne ressource :**
 - apporte un éclairage sur son sujet d'expertise,
 - intervient en appui pour nourrir les débats du groupe.

¹ Pour l'aspect territorial, les GT pourront s'alimenter des 23 forums territoriaux du SRADDT (la thématique orientation et FTLV sera traitée dans tous), ainsi que des OAD par territoires de l'ORFE (distribués lors du lancement des travaux Formation Ambition 2020)

NB : les experts pourront se réunir entre eux, afin de rédiger des éléments transversaux et d'apporter un avis sur le diagnostic général et sur l'ensemble des contributions.

- **Le technicien / la technicienne du Conseil régional :**
 - veille à la logistique,
 - coordonne l'organisation, le déroulement des réunions et leur gestion en lien avec l'ensemble du projet Formation Ambition 2020 / CPRDF,
 - fait le lien avec les techniciens des autres groupes,
 - rend compte à sa hiérarchie de l'avancée des travaux.



FORMATION AMBITION 2020

Mandat du sous-groupe 3.1 **« Schéma régional de l'enseignement supérieur »**

Pilotage

Président :

Rapporteur(e) :

Expert(e) ou personne ressource :

Technicien(ne) CR :

Participants pressentis (instances, structures...) : Région, Etat, Universités, PRES, CROUS, CG, Communautés d'Agglomération ou Villes (selon la répartition des compétences).

Problématique

La formation des hommes et l'innovation constituent les réponses principales au développement et à l'adaptation de l'économie régionale dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Dans ce contexte, l'organisation du système d'enseignement supérieur régional revêt une importance stratégique pour la région.

L'ensemble des formations post-baccalauréat de la région compte près de 58 000 jeunes, dont 60% en première et deuxième années. Plusieurs facteurs se cumulent pour aboutir à une réduction alarmante des effectifs étudiants en région Centre. Les estimations à l'horizon 2014 prévoient une baisse à un niveau de 56 902 étudiants, pour des raisons démographiques. A cet effet s'ajoute la persistance d'un solde migratoire fortement négatif (environ -10 000 étudiants) avec l'ensemble des régions limitrophes, pour des raisons qui tiennent à la structuration géographique des réseaux de transport, mais aussi à une attractivité insuffisante des établissements régionaux. Enfin, le taux régional d'étudiants en filière courte est supérieur d'environ 10% au taux national. A moyen terme se dessine le risque d'un enseignement régional de second ordre n'accueillant en second cycle que des étudiants dont le niveau scolaire ou la situation financière ne leur permettent pas d'étudier dans des pôles plus dynamiques.

Dans ce contexte, il importe donc de mettre en place une stratégie cohérente de développement de l'enseignement supérieur, partagée par l'ensemble de ses acteurs, et qui permette de faire face aux évolutions technologiques, économiques et sociales. Ce travail bénéficiera de la constitution du PRES « Centre Val-de-Loire Université », qui fédère les universités et les grandes écoles. Il prendra également en compte la place des secteurs de l'enseignement supérieur non inclus dans le PRES : lycées

et BTS, enseignement agricole, classes préparatoires aux grandes écoles, etc.

Objectifs

Le groupe de travail a pour objet :

- de réaliser un diagnostic et un état des lieux (cartographie par filières, effectifs, déroulement des cursus) des formations supérieures en région Centre (universités, écoles, lycées) ;
- d'identifier les besoins et les attentes des acteurs socio-économiques et des territoires vis-à-vis du système régional d'enseignement supérieur ;
- de mettre au point des outils permettant d'analyser la pertinence des projets de développement du système régional d'enseignement supérieur et de ses différents établissements, en termes de réponse aux attentes des jeunes, aux besoins des acteurs socio-économiques, aux enjeux associés au développement de la région et de ses territoires ;
- de définir un cadre permettant la mise en cohérence des stratégies et des actions de l'ensemble des acteurs impliqués dans le système d'enseignement supérieur régional, en tenant compte des contraintes budgétaires.